

## Avis multilatéral 45-319 des ACVM

### *Modifications aux dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage*

Le 30 juin 2016

#### Introduction

Les autorités en valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse (les **autorités participantes**) ont mis en œuvre, le 14 mai 2015, des dispenses de prospectus et d'inscription essentiellement harmonisées (les **dispenses**) qui permettent aux entreprises en démarrage de réunir des capitaux dans ces territoires, à certaines conditions. Les autorités participantes les ont mises en œuvre en rendant des ordonnances générales locales (les ordonnances **de dispense**). Le 25 janvier 2016<sup>1</sup>, les autorités participantes (sauf celle de la Colombie-Britannique) ont modifié les ordonnances de dispense.

Les autorités participantes apportent à présent des modifications aux ordonnances de dispense et aux formulaires correspondants<sup>2</sup> (collectivement, les **modifications**).

Les modifications s'appliqueront dans les territoires des autorités participantes dès la publication du présent avis ou le plus tôt possible par la suite.

#### Résumé des modifications

Dans tous les territoires des autorités participantes (sauf la Colombie-Britannique), les émetteurs qui déposent des documents relatifs au marché dispensé sont désormais tenus de déposer leur document d'offre et les déclarations de placement avec dispense par voie électronique au moyen de SEDAR<sup>3</sup>. Les émetteurs de la Colombie-Britannique déposent toujours leurs documents au moyen du système BCSC eServices mais doivent maintenant déposer la nouvelle déclaration prévue à l'Annexe 45-106A1, *Déclaration de placement avec dispense*. Les formulaires et guides relatifs au financement participatif des entreprises en démarrage ont été modifiés en fonction de ces nouvelles obligations de dépôt.

Les modifications comprennent également des changements d'ordre administratif. Les autorités participantes sont d'avis que les modifications clarifieront les attentes à l'égard des portails de financement et des émetteurs qui se prévalent des dispenses.

---

<sup>1</sup> Se reporter à l'*Avis multilatéral 45-317, Modifications aux dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage*.

<sup>2</sup> Les guides de financement participatif des entreprises en démarrage ont également été modifiés.

<sup>3</sup> Se reporter à la Norme canadienne 13-101 sur le *Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR)*.

## Questions

Pour toute question, veuillez vous adresser à l'une des personnes suivantes :

### *Colombie-Britannique*

Isaac Z. Filaté  
Senior Legal Counsel, Legal Services  
Capital Markets Regulation Division  
British Columbia Securities Commission  
Téléphone : 604 899-6573  
Courriel : ifilate@bcsc.bc.ca

Elliott Mak  
Senior Legal Counsel  
Legal Services, Corporate Finance  
British Columbia Securities Commission  
Téléphone : 604 899-6501  
Courriel : emak@bcsc.bc.ca

### *Saskatchewan*

Liz Kutarna  
Deputy Director, Capital Markets  
Securities Division  
Financial and Consumer Affairs Authority of  
Saskatchewan  
Téléphone : 306 787-5871  
Courriel : liz.kutarna@gov.sk.ca

Mikale White  
Legal Counsel  
Securities Division  
Financial and Consumer Affairs Authority  
of Saskatchewan  
Téléphone : 306 798-3381  
Courriel : mikale.white@gov.sk.ca

### *Manitoba*

Chris Besko  
Directeur et conseiller juridique  
Commission des valeurs mobilières du Manitoba  
Téléphone : 204 945-2561  
Courriel : chris.besko@gov.mb.ca

### *Québec*

Gabriel Araish  
Analyste expert en financement des sociétés  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 514 395-0337, poste 4414  
Courriel : gabriel.arais@lautorite.qc.ca

Noémie C. Girard  
Analyste à l'encadrement des intermédiaires  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 418 525-0337, poste 4806  
Courriel : noemie.corneau-  
girard@lautorite.qc.ca

### *Nouveau-Brunswick*

Susan Powell  
Directrice adjointe, Division des valeurs  
mobilières  
Commission des services financiers et des  
services aux consommateurs  
Téléphone : 506 643-7697  
Courriel : susan.powell@fcnb.ca

Jason Alcorn  
Conseiller juridique principal  
Commission des services financiers et des  
services aux consommateurs  
Téléphone : 506 643-7857  
Courriel : jason.alcorn@fcnb.ca

*Nouvelle-Écosse*

Abel Lazarus

Securities Analyst

Nova Scotia Securities Commission

Téléphone : 902 424-6859

Courriel : [abel.lazarus@novascotia.ca](mailto:abel.lazarus@novascotia.ca)